

Mairie de Saint-Mard

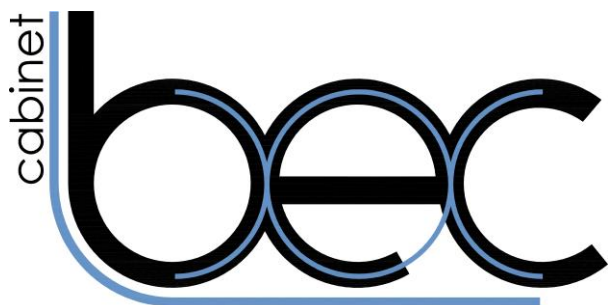
11, rue de la Mairie

77230 SAINT-MARD

ACTE D'ENGAGEMENT

(A.E)

Aménagement de voirie, trottoirs et parking
PLACE DE L'ÉCOLE



6 allée des acacias
77100 Mareuil-lès-Meaux
contact@cabinet-bec.fr

01.60.01.26.00

ARTICLE - 1 - PROCEDURE ET FORME DU MARCHÉ

Marché de travaux passé en procédure adaptée en application Le présent marché est lancé en procédure adaptée soumis aux dispositions des articles R 2132-7 à R 2132-14 du Code de la Commande Publique

ARTICLE - 2 - OBJET DES TRAVAUX

Aménagement de voirie, trottoirs et parking – Place de l'école

ARTICLE - 3 - IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

3.1 Nom, prénom qualité du signataire du marché

Monsieur DOMETZ – Maire

Commune de Saint-Mard

11, rue de la Mairie

77230 SAINT-MARD

Tél. : 01.60.03.11.12 – Fax : 01.64.02.75.98

3.2 Personne habilitée à donner des renseignements prévus à l'art. R2191-60 du Code de la Commande Publique

Monsieur DOMETZ - Maire

3.3 Désignation, adresse, téléphone du comptable assignataire

TRESORERIE DE CLAYE-SOUILLY

7, rue Jean Jaurès - BP 93

77417 CLAYE-SOUILLY Cedex

Tél. : 01.60.26.00.49

ARTICLE - 4 - CONTRACTANT

Je soussigné :

.....

- agissant pour mon propre compte ¹
- agissant pour le compte de la société ¹

Dont le siège social est situé :

.....
.....

Immatriculé au RCS desous le n°

Code APE

- agissant en tant que mandataire ¹
 - du groupement solidaire
 - du groupement conjoint

¹ cocher la solution retenue

pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature en date du à savoir :

Entreprise :

Dont le siège social est situé :

.....
.....

Immatriculé au RCS desous le n°

Code APE

Entreprise :

Dont le siège social est situé :

.....
.....

Immatriculé au RCS desous le n°

Code APE

- après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) et des documents qui y sont mentionnés relatifs aux travaux :

Aménagement de voirie, trottoirs et parking – Place de l'école

- **après avoir fourni les certificats, attestations et déclarations prévus aux articles R 2143-3 et R2143-4 du code de la commande publique**
- m'engage ou engage le groupement dont je suis mandataire, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter dans les conditions définies par les pièces contractuelles du marché les travaux objet du présent marché.

L'offre ainsi présentée ne me / nous lie toutefois que si son acceptation m'est/nous est notifiée dans un délai de **120 jours** à compter de la date limite de remise des offres fixées par le règlement de consultation.

ARTICLE - 5 - PRIX

Le candidat doit formuler son offre en euro.

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois d'avril 2019 (Mo), ce mois étant appelé Mo.

Les modalités de révision ou d'actualisation des prix sont fixées au cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.).

Les travaux supporteront la TVA en vigueur.

Conformément aux articles R 2142-19 à R 21-42-27 du code de la commande publique, en cas de groupement conjoint, le candidat devra indiquer en annexe à l'acte d'engagement le montant et la répartition détaillée des prestations que chacun des membres du groupement s'engage à exécuter.

Le présent marché est un marché à prix unitaire. Les ouvrages et prestations objet du présent marché seront donc réglés par application des prix unitaires dont le libellé est donné dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU).

L'évaluation de l'ensemble des travaux telle qu'elle résulte du Décompte Quantitatif et Estimatif (DQE) est de :

5.1 Montant de l'offre :

Montant total HT€
Taux de TVA 20.00%€
Montant TTC€

Montant (TTC) arrêté en lettre à :

.....
.....

ARTICLE - 6 - SOUS-TRAITANCE

Les annexes n° au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage/nous envisageons de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de la notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage/nous envisageons de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

Montant hors T.V.A.....Euros (en chiffres)

T.V.A. au taux de %, soit..... Euros (en chiffres)

Montant T.V.A. incluse.....Euros (en chiffres)

(.....
..... Euros) (en lettres)

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage/nous envisageons de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, après avoir demandé en cours de travaux leur acceptation et l'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance les concernant au Maître d'Ouvrage ; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximum, non révisable ni actualisable de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement, ou céder.

Nature des prestations	Montant H.T.	Taux T.V.A	Total T.T.C.
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le montant total de la créance que je pourrais / nous pourrions présenter en nantissement, ou céder, est ainsi de : € (..... Euros)
T.V.A. incluse.

ARTICLE - 7 - DELAI D'EXECUTION

- 1 mois de préparation et 2 mois de travaux effectifs

La période de préparation se déroulera au mois de juin 2019.

Les travaux se dérouleront impérativement pendant les mois de juillet et août 2019, et devront être terminés pour le 30 août.

Le planning des travaux que devra remettre les entreprises indiquera clairement le calendrier ou figurera la période de préparation, la date de démarrage et la date de réception des travaux.

ARTICLE - 8 - DELAI DE PAIEMENT

Le délai maximum de paiement, sur lequel l'acheteur s'engage est de **30 (trente) jours par mandat administratif**

(en cas de dépassement de ce délai contractuel, le taux des intérêts moratoires applicables est le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de deux points)

8.1 Compte à créditer – joindre un relevé d'identité bancaire

Numéro :

Banque :

Trésor public :

ARTICLE - 9 - AVANCE

Je déclare/nous déclarons ²

renoncer au bénéfice de l'avance forfaitaire prévue à l'article R 2191-5 du code de la commande publique

ne pas renoncer au bénéfice de l'avance forfaitaire prévue à l'article R 2191-5 du code de la commande publique

¹ cocher la solution retenue (si le candidat ne coche aucune des cases, il est réputé avoir renoncé à l'avance forfaitaire)

² rayer la mention inutile

ARTICLE - 10 - PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHE

Les pièces contractuelles du marché sont les suivantes et, en cas de contradiction entre leurs stipulations, elles prévalent dans l'ordre de priorité ci-après :

- L'Acte d'Engagement (A.E.) ; Les actes spéciaux de sous-traitance et leurs avenants, postérieurs à la notification du marché (le cas échéant) ;
- Le Détail Quantitatif Estimatif (D.Q.E) ;
- Le Bordereau des Prix Unitaires (B.P.U) ;
- Le planning de l'entreprise ;
- Le présent Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) ;
- Les plans ;
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) ;

- Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés travaux (CCAG) approuvé par l'arrêté du 8 septembre 2009 portant approbation du Cahier des Clauses Administratives générales applicables aux marchés publics de travaux modifié par l'arrêté du 3 mars 2014

ENGAGEMENT DU CANDIDAT :

Fait en un seul original A..... Le.....	Signature du candidat, nom lisible et qualité du candidat <i>Porter la mention manuscrite</i> <i>Lu et approuvé</i>
---	--

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR :

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement A..... Le.....	Signature du pouvoir adjudicateur
---	--

ARTICLE - 11 - NANTISSEMENT OU CESSIION DE CREANCE

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement est de euros TVA incluse

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit ou au bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun.

À Saint-Mard, le
 Le représentant du pouvoir adjudicateur,

ARTICLE - 12 - NOTIFICATION DU MARCHE AU TITULAIRE *

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du marché »

A, le

Signature du titulaire

En cas d'envoi en lettre recommandée avec A.R. :

Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire

* Date et signature originales